



HAL
open science

Licence Sciences de l'éducation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de l'éducation. 2017, Université de Lorraine. hceres-02026898

HAL Id: hceres-02026898

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026898>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Sciences de l'éducation

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Sciences de l'éducation* de l'Université de Lorraine est une licence mono-site à Nancy. Elle accueille les étudiants s'orientant vers les métiers de l'éducation, de l'animation et de la formation. Il s'agit d'une année unique et charnière, accessible uniquement en troisième année de licence (L3). Elle forme donc en formation initiale ou continue, un public mixte composé d'étudiants issus d'autres licences, titulaires de diplômes de niveau BAC+2 ou des étudiants en validation d'acquis de l'expérience (VAE). Elle leur propose un enseignement généraliste en sciences de l'éducation et les accompagne dans la construction de compétences opérationnelles en proposant des parcours de pré-professionnalisation : un parcours A *Éducation et enseignement* et un parcours B *Formation, insertion et intervention sociale*.

La majorité des étudiants de cette licence poursuivent leurs études en master, principalement en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) et en master Sciences de l'éducation.

Analyse

Objectifs
<p>La L3 <i>Sciences de l'éducation</i> propose de former les étudiants aux « métiers de l'enseignement et de l'encadrement » ou aux « métiers de la formation, de l'insertion et de l'intervention sociale ».</p> <p>Elle vise principalement la poursuite d'études en master, mais cherche également à améliorer l'employabilité de ses étudiants diplômés, en proposant une préprofessionnalisation. Des parcours sont donc proposés et mènent à une spécialisation. Il s'agit également d'élargir les possibilités de carrière et de ne pas se limiter à la formation de futurs professeurs des écoles ou de personnels d'encadrement de l'Éducation nationale, conformément aux recommandations de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP), lors de la campagne d'habilitation 2013-2017.</p>
Organisation
<p>Les enseignements de licence <i>Sciences de l'éducation</i> sont dispensés sur le site universitaire de Nancy et s'organisent en une seule année dite « suspendue ». Cette L3 est une année de formation unique et charnière, accueillant des étudiants issus d'autres licences, diplômes de niveau BAC+2 ou des étudiants en VAE.</p> <p>Cette formation propose 1427 heures équivalent travaux dirigés (HETD) annuelles. Elle comporte un enseignement de tronc commun (unité de formation en langues, unités de formation disciplinaires, unités de formation de méthodologie). La formation pluridisciplinaire théorique dispensée permet de construire un socle de connaissances sur lequel la poursuite d'études peut se baser. Les enseignements sont complémentaires et leurs intitulés sont pertinents au regard du type de formation. De plus, l'offre permet une personnalisation de la formation au sein des unités de formation disciplinaires avec un choix de travaux dirigés (TD) obligatoires parmi trois propositions en lien avec les cours magistraux (CM).</p>

<p>Ce socle commun est complété par deux parcours de préprofessionnalisation au choix des étudiants, le parcours A <i>Éducation et enseignement</i> ou le parcours B <i>Formation, insertion et intervention sociale</i>.</p> <p>La lecture de la répartition des flux d'étudiants fait apparaître un déséquilibre numérique entre ces deux parcours, puisque le parcours A compte plus de 100 étudiants contre une vingtaine pour le parcours B qui reçoit des étudiants présentés comme en difficulté. Développer l'attractivité du parcours B en faisant intervenir davantage de professionnels et en améliorant les contacts avec les institutions, collectivités, associations et autres partenaires au niveau local ou régional générerait une meilleure visibilité et améliorerait l'employabilité après le diplôme.</p> <p>Enfin, la fiche filière montre ce qui peut être interprété - en l'absence d'explication ou de justification - comme un déséquilibre d'attribution des crédits européens (ECTS). En effet, plusieurs unités de formation ayant le même volume horaire ouvrent à des crédits allant du simple au double (de trois à six). Ainsi, à titre d'exemple, l'unité de formation disciplinaire 53 ouvre à six crédits avec 20 heures de cours magistraux et 20 heures de travaux dirigés alors que l'unité de formation disciplinaire 55 n'ouvre qu'à trois crédits pour un volume horaire identique.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>La formation tisse peu de liens avec son environnement local ou régional. Il y a peu de contacts avec des partenaires extérieurs. Les étudiants ont un stage obligatoire, mais il n'est pas fait état d'un réseau de partenaires ou d'organisations d'accueil, de contacts réguliers avec les collectivités, institutions ou entreprises. Ce type de démarche permettrait d'améliorer la dynamique générale d'une part et l'attractivité du parcours B d'autre part.</p> <p>Une cohabilitation avec l'Université de Haute-Alsace existe et repose sur les relations qu'entretiennent les enseignants-chercheurs lorrains et alsaciens dans un laboratoire de recherche commun, le Laboratoire inter-universitaire de sciences de l'éducation et de la communication (LISEC).</p> <p>La licence <i>Sciences de l'éducation</i> travaille en collaboration avec l'Institut régional du travail social (IRTS) de Lorraine et intègre un membre de l'Institut à son équipe pédagogique.</p> <p>Entreprendre une démarche d'ouverture et réfléchir au positionnement de la formation au niveau régional et national permettraient à terme une plus-value.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique est diversifiée et équilibrée. Elle comporte un groupe conséquent d'enseignants-chercheurs permanents (professeurs des universités, maîtres de conférences habilités à diriger les recherches et maîtres de conférences). Leurs compétences et spécialités, pertinentes pour la formation, sont complémentaires. Certains enseignants-chercheurs de l'équipe ont une expérience de l'enseignement dans les établissements primaires et secondaires, de l'enseignement pour adultes ou du travail social.</p> <p>Les chargés de cours (docteurs, doctorants, responsable de formation IRTS) ont également une spécialisation dans le domaine des sciences de l'éducation ou une expérience professionnelle en lien avec la formation. Néanmoins, faire intervenir davantage de professionnels serait pertinent et augmenterait la dimension pratique de la formation proposée.</p> <p>Outre la tenue des jurys prévus par les textes réglementaires, le dossier indique que l'équipe de formation se réunit deux fois par an, sans autre précision. Il n'est pas fait état des réflexions ou des activités menées lors de ces rencontres.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>La licence <i>Sciences de l'éducation</i> accueille 120 étudiants. Le public très féminin (86.7 % en 2015) est présenté comme hétérogène. Les étudiants boursiers représentent 55 % des effectifs. Les étudiants sont en effet d'origine disciplinaire variée. 54.3 % des étudiants sont titulaires d'une deuxième année de licence (L2), 17.4 % d'un brevet de technicien supérieur (BTS), 8.7 % d'un diplôme universitaire de technologie (DUT), 13 % en validation d'acquis professionnels (VAP) et en reprise d'études (chiffres 2012-2013). Cette diversité des parcours rend nécessaire la construction de connaissances communes (enseignement de tronc commun).</p> <p>La formation affiche de très bons taux de réussite, si l'on prend en compte le pourcentage des étudiants qui se présentent aux examens (96.2 % d'admis en 2013, 98.4 % en 2014).</p> <p>La majorité des étudiants poursuivent leurs études (91 % en 2013). L'essentiel des flux (79 % en 2013) se dirige vers des masters de l'Université de Lorraine (master <i>MEEF</i> de l'École supérieure du professorat et de l'éducation - ESPE de Lorraine dont ils représentent 17 % des effectifs en 2013-2014, ou master de sciences de l'éducation). Les étudiants qui candidatent à des concours administratifs accessibles au niveau BAC+3 sont extrêmement rares (de zéro à un étudiant par an sur la période 2009-2013). Les étudiants s'insérant dans la vie professionnelle restent en nombre infime (six étudiants en 2013), sans que l'on sache d'ailleurs si les étudiants entrés dans la vie active exercent une activité en rapport avec le niveau et le secteur d'activité de la formation.</p> <p>Les compétences professionnelles et les contacts avec le monde du travail sont insuffisamment développés ou valorisés.</p>

Place de la recherche
<p>La formation propose dans ses enseignements obligatoires de tronc commun des unités de méthodologies quantitative et qualitative en sciences de l'éducation, ce qui constitue une bonne démarche de sensibilisation et de préparation à la recherche. Un cadre théorique et des outils leur sont proposés.</p> <p>Les enseignements dispensés intègrent la présentation de travaux de recherche en sciences de l'éducation.</p> <p>Les études de troisième cycle font l'objet d'une information aux étudiants de L3 par des doctorants appartenant au LISEC.</p> <p>L'adossément à la recherche mériterait un renforcement dans la perspective d'une diversification des parcours à l'issue de la L3 et d'une promotion des masters recherche d'une part et d'autre part, pour montrer aux étudiants qui s'orientent vers le professorat des écoles, les enjeux des travaux de recherche et leur intérêt pour leurs pratiques de classe futures.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La licence <i>Sciences de l'éducation</i> permet une préprofessionnalisation et propose aux étudiants deux parcours distincts, ce qui rend possible une spécialisation et une personnalisation en fonction de leurs objectifs de carrière.</p> <p>Les étudiants sont accompagnés par la mise en place d'un projet personnel et professionnel et sensibilisés au monde du travail par une mise en stage. Ce type de dispositif permet aux étudiants d'avoir une démarche et une réflexion prenant en compte des enjeux professionnels.</p> <p>Le lien entre connaissances théoriques et pratiques professionnelles mériterait d'être renforcé, notamment par le recrutement d'intervenants professionnels extérieurs supplémentaires. La place des professionnels exerçant en dehors du système universitaire dans la formation reste faible.</p>
Place des projets et des stages
<p>Le projet personnel et professionnel (PPP) permet à l'étudiant de réfléchir à son avenir professionnel.</p> <p>Pour accentuer la préprofessionnalisation, cette L3 comporte un stage obligatoire. Les responsables de la formation ont doublé la durée de ce stage au deuxième semestre. Un stage de 40 heures fait désormais partie du dispositif. Il est préparé en amont par 20 heures de travaux dirigés et donne lieu à la rédaction d'un rapport/mémoire. Ce stage obligatoire en licence est un aspect pertinent pour la formation.</p> <p>Le volume-horaire du stage reste cependant insuffisant pour donner aux étudiants l'occasion de participer activement et de s'intégrer au milieu d'accueil. Il ne peut être considéré comme une expérience professionnelle significative.</p> <p>Le but de ce stage court est l'observation et l'analyse réflexive. Si cette dimension est nécessaire, elle n'est pas complétée par la mise en pratique des connaissances théoriques dispensées et ne permet pas le développement de gestes professionnels spécifiques. Il ne semble pas y avoir un responsable ou référent des stages désigné.</p> <p>Il conviendrait d'augmenter encore la durée du stage, massé ou filé, pour plus de cohérence, de dynamisme, d'attractivité et pour répondre à un besoin d'ancrage des connaissances théoriques dans la pratique.</p>
Place de l'international
<p>L'international est inscrit dans la formation, mais il n'y est pas source de dynamisme.</p> <p>Les langues vivantes sont certes proposées dans l'enseignement obligatoire avec un volume-horaire honorable (40 HETD annuelles). L'offre de langues est diversifiée et riche. Rendre la maîtrise de l'anglais obligatoire est envisagé par les responsables de formation. Les étudiants auraient aussi la possibilité de suivre un enseignement de langue vivante 2 (LV2). Cette perspective est intéressante pour une meilleure employabilité par une mobilité facilitée et par l'accès rendu possible à des ressources en langues étrangères. Il conviendra de définir clairement le niveau du cadre européen de références en langues visé dans ces cours d'anglais obligatoire et de déterminer les compétences à acquérir en priorité.</p> <p>La mobilité à l'international des étudiants est faible au regard des différents accords ERASMUS avec des universités partenaires dont dispose l'Université de Lorraine (Université Humboldt, Berlin, Allemagne - Université de Florida, Valence, Espagne - Universités de Patras et de Thrace, Grèce - Université de Padoue, Italie - Université de Poznan, Pologne). Il en est de même de la mobilité enseignante. Peu d'étudiants étrangers viennent suivre la formation (sept étudiants en 2014, six en 2015).</p> <p>Une sensibilisation sur la possibilité de partir à l'étranger bien avant l'inscription des étudiants devraient pouvoir inciter un effectif plus conséquent au départ.</p> <p>La réflexion en cours d'obliger les étudiants à pratiquer l'anglais serait certainement un élément favorable pour une meilleure professionnalisation. Dans ce contexte, chercher à développer des partenariats avec des universités de pays anglophones pourrait être utile dans la perspective d'un apprentissage obligatoire de l'anglais. La possibilité envisagée d'enseigner une seconde langue vivante serait également une vraie ouverture. Proposer des certifications en langues de type CLES (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur) peut également être utile et motivant. Une certification améliorerait la visibilité des compétences acquises et faciliterait l'accès à l'emploi.</p>

<p>Développer une collaboration avec le Centre de ressources en langues et les enseignants de langues à destination d'un public non-spécialistes (LANSAD) pour faire la promotion des opportunités d'études à l'étranger en amont de la L3 engagerait davantage d'étudiants à partir.</p> <p>L'interculturel gagnerait à être intégré de manière plus franche dans cette licence.</p> <p>Le nombre de crédits européens (ECTS) accordés pour les unités de formation de langues vivantes est assez faible (trois ECTS) et peut limiter l'investissement personnel des étudiants.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Étant une licence « suspendue », la formation accueille nécessairement des étudiants en « réorientation » issus d'autres cursus. Elle accueille notamment des étudiants titulaires d'un BAC+2, après une L2 autre que <i>Sciences de l'éducation</i> (54,3 %) ou un diplôme de niveau BAC+2 de type BTS (17,4 %) ou DUT (8,7 %). Cette licence est également accessible sur VAE, BAC + 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'enseignement, de la formation, l'insertion ou l'intervention sociale. 13 % des étudiants sont en VAP et en reprise d'études (chiffres 2012-2013)</p> <p>L'effectif global de la formation oscille entre 120 et 150 étudiants depuis 2010. Une très forte demande d'inscriptions à la rentrée 2015 a conduit les responsables à revoir les conditions d'admission et à se montrer plus sélectifs. A noter que la VAE est prise en compte à la faveur de l'augmentation des demandes.</p> <p>Quelques unités d'initiations aux questions de l'éducation et de la formation permettent à des étudiants inscrits dans d'autres cursus de préparer leur réorientation vers la L3 <i>Sciences de l'éducation</i>.</p> <p>Le public accueilli, très féminin (86,7 % en 2015), est présenté comme hétérogène. Néanmoins, l'absence de données précises, autres que l'enquête auprès des étudiants ayant un taux de réponse de 50 %, notamment sur la provenance géographique des étudiants ou le cursus suivi avant l'entrée en L3 (provenance et spécialité des L2, des BTS et des DUT accueillis), ne permet pas véritablement d'apprécier l'hétérogénéité de ce public.</p> <p>Si la formation semble montrer un intérêt particulier pour les étudiants en reprise d'études, en situation de handicap, elle ne propose pas de tutorat. Cette voie aurait une pertinence pour des étudiants présentés comme hétérogènes et en manque de méthodologie. La formation compte des étudiants en difficultés, à besoins particuliers. Ils devraient être accompagnés et soutenus de manière efficace. La mise en place d'un tutorat est évoquée comme à l'état de réflexion.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les étudiants reçoivent un enseignement sur le numérique et les dispositifs innovants de formation. Une plateforme ARCHE est utilisée par les enseignants et les étudiants. Les étudiants ont la possibilité de passer une certification.</p> <p>Le numérique mériterait d'être intégré davantage aux démarches pédagogiques, au-delà du diaporama support d'enseignement, ce qui renforcerait l'intérêt pour ces technologies et montrerait en quoi elles peuvent représenter une réelle plus-value dans le processus d'enseignement-apprentissage.</p> <p>Il pourrait être utile de penser un dispositif basé sur le numérique ou intégrant ces technologies pour les étudiants en difficulté ou à besoins particuliers.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>Les évaluations proposées sont réalisées sous des modalités variées, écrites ou orales, individuelles ou collectives.</p> <p>Nous n'avons pas accès au détail entre la part du travail individuel et collectif, l'oral et l'écrit, l'évaluation ponctuelle ou celle inscrite dans la durée (ateliers, missions). Il n'est pas précisé si le dispositif intègre des évaluations en cours de formation sous forme de contrôle continu, ni s'il existe un dispositif d'évaluation formative.</p> <p>Le stage fait l'objet d'un rapport/mémoire, mais rien n'est précisé sur sa forme ou les éléments attendus. Il n'est pas indiqué s'il donne lieu à évaluation et à soutenance.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Le dossier indique la difficulté à développer des compétences spécifiques chez les étudiants en un an.</p> <p>Deux unités de formation sont prévues pour constituer avec les étudiants un portefeuille de compétences.</p> <p>Cela permet une valorisation des acquis, une prise de conscience des axes d'amélioration et des lacunes et incite à l'investissement personnel.</p> <p>Le portefeuille permet de dresser un profil valorisant les compétences disciplinaires et transversales pour une meilleure orientation et employabilité.</p>

Suivi des diplômés
<p>Des études ont été réalisées et indiquent qu'une majorité des diplômés poursuivent leurs études en master à l'Université de Lorraine.</p> <p>Les enquêtes et écoutes devraient être approfondies au sujet des diplômés à plus long terme, de façon à avoir plus de données, d'indications, notamment sur leur devenir professionnel.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Les responsables de la formation ont lancé des procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants. Les résultats ont été analysés par l'un des enseignants et pris en compte pour des ajustements.</p> <p>S'il existe un conseil de perfectionnement, sa composition n'est pas indiquée. Son positionnement au niveau du collegium semble trop éloigné de la réalité et de la spécificité de la formation pour être véritablement efficace. Ses constats et ses plans d'action sont généraux et ne concernent pas spécifiquement la licence <i>Sciences de l'éducation</i>. Une équipe de formation est constituée au niveau de la licence <i>Sciences de l'éducation</i> se réunissant deux fois par ans, mais aucune trace de ses activités n'apparaît dans le dossier.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Équipe encadrante aux compétences et spécificités variées et complémentaires.
- Organisation de la formation qui permet une personnalisation en fonction des objectifs de carrières.
- Maquette des enseignements en bonne cohérence avec les objectifs affichés qui donne à la licence un taux d'attractivité important.
- Stage obligatoire.

Points faibles :

- Déséquilibre dans l'attractivité des parcours A et B : cette licence reste considérée comme une préparation au concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE).
- Manque de contacts, d'échanges et de partenariats au niveau local, régional, national ou international.
- Trop peu d'intervenants professionnels.
- Manque de visibilité des instances de pilotage de la formation. Le rôle et l'action de l'équipe de formation n'apparaissent pas dans le fonctionnement de la Licence.
- Stage trop court, basé sur l'observation, qui n'est pas suffisamment professionnalisant.

Avis global et recommandations :

La formation qui arrive au terme de son premier contrat quadriennal est encore en cours d'ajustements dans son fonctionnement et dans son offre de cours. L'équipe pédagogique a fait un certain nombre de constats et annonce des modifications et corrections pour trouver un bon équilibre et résoudre les points spécifiques de la L3 : année unique, public hétérogène, forte augmentation des candidatures. Il faudrait approfondir la réflexion sur le positionnement de cette licence, située en année charnière, entre des étudiants venant de licences différentes et la poursuite en masters spécialisés.

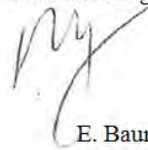
Tisser des contacts et lancer des partenariats avec l'environnement scolaire, culturel, socio-professionnel au niveau local et régional permettrait d'augmenter le rayonnement de la formation, de souligner ses spécificités et sa pertinence. Dans la mesure des possibilités d'accueil des étudiants dans des organismes du tissu socio-professionnel local, il faudrait augmenter la durée du stage pour le rendre significatif. Il s'agit de penser le stage comme une période d'immersion, comme un temps d'observation et de pratique accompagnée. Renforcer son efficacité et sa dimension professionnalisante en augmentant son volume-horaire semble nécessaire. Une mise en stage filée sur l'année est peut-être à envisager. L'ouverture à l'international peut être un outil de dynamisme et de motivation. Relancer les universités partenaires, accueillir davantage d'étudiants étrangers et promouvoir les projets ERASMUS permettrait d'intégrer davantage la construction de compétences interculturelles aux objectifs de formation de ses futurs professionnels de l'éducation, de l'insertion et de l'action sociale.

Il conviendrait également de dynamiser la réflexion en équipe, d'inciter à la conception et la mise en œuvre de projets, de faciliter la prise d'initiatives et le partage des responsabilités par des rencontres d'équipe pédagogique plus régulières pour penser et surtout mettre en œuvre des plans d'action basés sur l'analyse des évaluations internes et externes. Outre la poursuite de l'évaluation des enseignements, il faudrait prévoir une véritable instance (conseil de perfectionnement ad hoc ou comité de pilotage) spécifique à la formation qui tiennent compte de son originalité avec la présence de professionnels extérieurs afin d'éviter le fonctionnement en vase clos.

Observations de l'établissement

Pas d'observations

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner